

**L'honorable M. O'Leary:** Je ne le lirai pas maintenant. J'en ai plus que soupé de ce bill. J'ai reçu ce matin trois coups de téléphone, l'un de Halifax et les deux autres de Montréal. Quel en était l'essentiel? Que «le Sénat, encore une fois nous a trahis, a trahi le Canada.» J'ai répondu: «Mes amis, l'opposition conservatrice ne vous a pas trahis, c'est une majorité servile au Sénat qui l'a fait». Elle devient chaque jour plus servile—à en juger par les nominations qu'on y fait.

**Des voix:** Oh, oh!

**L'honorable M. Langlois:** C'est discréditer le Sénat.

**L'honorable M. O'Leary:** Mon bon ami le sénateur Manning a dit l'autre jour que l'on devrait étudier sérieusement le bill. Lorsque nous avons voulu le faire, on a voté contre nous. Quel bon sens y avait-il à se former hier en comité pour discuter du bill. Nous avons essayé de l'étudier sérieusement... de l'améliorer. On nous a dit que nous ne pouvions pas le faire à cause de la date limite, un genre de clôture—et c'est tout. Dès qu'on fixe une date limite pour l'étude d'un bill ou d'un document quelconque, cela équivaut à dire: «jusqu'ici et pas plus loin».

Voilà tout ce qui s'est passé hier. Oh oui, le ministre était parmi nous, son exposé a été des plus intéressants et j'ai été agréablement surpris par l'étendue de sa connaissance du bill. Mais je ne puis me contenter d'un certificat de moralité de la part du ministre des Finances. Pour moi, les promesses qu'il nous a faites hier ne valent pas chippette. Il n'est pas tenu de faire quoi que ce soit, en dépit du fait qu'il est allé, un peu plus loin que lors de ses témoignages antérieurs devant le comité. Mais je n'en estime pas moins qu'il ne s'est engagé à rien.

Arthur Meighen, mon distingué leader de jadis, a dit un jour: «Il est une chose que je souhaite par-dessus tout, c'est de ne pas connaître le pire des sorts que je puisse imaginer: adopter un jour un programme libéral.»

Je me méfie des promesses des ministres libéraux. Je regrette d'avoir à le dire mais je pense que cette méfiance est fondée sur les faits. Et quelle est l'opinion du comité? Voici ce que pense le comité:

Selon votre comité, cependant, vu la teneur du bill et le contexte dans lequel il est présenté, il est urgent d'y apporter une série de modifications pour éclaircir et simplifier certains articles.

Voilà. Ainsi on nous invite à adopter en 3<sup>e</sup> lecture un bill, que le comité estime urgent de modifier en vue de le clarifier et de le simplifier.

Quand nous avons tenté, hier, d'éclaircir certains articles, on nous a dit: Non, vous ne pouvez pas transmettre un amendement à la Chambre des communes. Et, à cet égard, mon ami, le sénateur Cook, s'est révélé l'un des plus acharnés. Pourquoi vient-on me demander d'adopter ce bill en 3<sup>e</sup> lecture?

**L'hon. M. Martin:** On ne vous demande pas de l'adopter maintenant.

**L'honorable M. O'Leary:** Le bill en est à l'étape de la troisième lecture.

**L'honorable M. Martin:** Non. Nous en sommes à étudier le rapport du comité.

**L'honorable M. O'Leary:** Très bien.

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, simplement pour tirer les choses au clair...

**L'honorable M. O'Leary:** Est-ce que je manque au règlement, Votre Honneur?

**Son Honneur le Président:** Nous étudions maintenant le rapport du comité.

**L'honorable M. Langlois:** Vous ne manquez pas au règlement.

**L'honorable M. O'Leary:** Je manque au règlement?

**L'honorable M. Langlois:** Non pas.

**L'honorable M. O'Leary:** Est-ce à dire que vous êtes le défenseur du règlement au Sénat? J'avais l'impression que le bill avait été présenté pour la troisième lecture, mais comme tout ce que j'ai dit jusqu'à présent aurait pu être dit à l'étape de la troisième lecture, je puis aussi bien le dire maintenant. Après avoir consciencieusement délibéré hier, le comité s'est nommé un rédacteur qui a rédigé sa recommandation. Les membres du comité ont déclaré qu'il était nécessaire et urgent d'apporter des améliorations au bill. Alors, à quoi sert-il de dire cela? Nous avons siégé en comité sans avoir le droit de proposer des améliorations. Nous n'avons pas pu proposer un seul amendement. Nous étions dans la situation d'un chirurgien à qui on permet de prononcer un diagnostic mais non d'opérer.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** L'honorable sénateur ne devrait pas parler ainsi. Des amendements ont été proposés. Ils ont été rejetés par vote.

**L'honorable M. O'Leary:** On s'est servi de la majorité pour empêcher tout amendement, et pour les rejeter.

**L'honorable M. Connolly (Ottawa-Ouest):** C'est une autre question.

**L'honorable M. O'Leary:** Ce n'est pas une autre question du tout. Vous coupez les cheveux en quatre, et cela se produit trop souvent au Sénat. On ne nous a pas permis de proposer des amendements qui auraient valu la peine. Vous nous avez bien fait comprendre que vous voteriez contre nous à chaque occasion, et c'est ce qui s'est produit. Il n'y a pas un seul sénateur de ce côté-là de la Chambre, membre du comité, qui se soit levé pour appuyer un amendement. Il ne fallait pas que ces amendements puissent aller devant les Communes. Le pays doit savoir que le présent bill a été adopté au Sénat sous la pression imposée par le règlement de clôture, clôture sous forme de date limite. Mon ami peut bien prendre des notes, mais une date limite est une forme de clôture, et rien d'autre. A quoi sert-il de dire: «Monsieur le sénateur, proposez votre amendement», puis de fixer en même temps un délai d'étude parce que la Chambre doit s'ajourner pour Noël. C'est bien la guillotine actionnée non par le leader du Sénat, mais par le gouvernement, à l'autre endroit. On a dit: «Très bien, nous allons l'y envoyer, ils peuvent en faire ce qu'ils veulent; leur leader peut leur dire qu'ils ont tout le temps du monde.» Nous n'avions pas de temps, pas de temps surtout pour améliorer le bill. Lorsque nous avons voulu l'améliorer, on nous a dit: «Vous ne pouvez pas faire cela!» Et qui plus est, vous avez voté contre nos amendements à deux voix contre une. Il n'y a pas un seul membre du groupe d'en face qui se soit levé pour appuyer les amendements visant à améliorer le bill.

**L'honorable M. McEIman:** Était-ce deux contre un...

**L'honorable M. O'Leary:** Je ne vous entends pas. Si je comprends bien, la procédure à suivre, lors d'un tel débat, est de se lever debout lorsqu'on désire prendre part au débat. Une interpellation comme celle-ci ramène la discussion au niveau de l'école primaire.

**L'honorable M. McEIman:** J'ai une question...